

# LA MONNAIE ÉLECTRONIQUE

UNE INTERVIEW DE MICHEL BON\*

**F**rance Télécom est au cœur de l'essor des nouvelles technologies de l'information, aussi bien en amont (en facilitant le financement des entreprises innovantes) qu'en aval (par le développement de services aux particuliers et aux entreprises). Il nous paraît important de bénéficier de l'analyse de cet acteur essentiel sur les questions que pose la monnaie électronique et, plus généralement, sur les enjeux de la « nouvelle économie ».

**M. le Président, comment voyez-vous au cours des prochains mois et des prochaines années le développement du commerce électronique et, plus largement, de la « nouvelle économie » qui semble se dessiner ? Est-on fondé à qualifier cette mutation de « nouvelle révolution industrielle » et la société est-elle prête à en assumer toutes les conséquences ?**

181

Cette nouvelle économie à distance offre une transparence favorable à la baisse des prix puisque le consommateur internaute peut facilement multiplier les comparatifs d'offre et de prix. En comparant les sites de mêmes secteurs, ils amènent ainsi les marchands à plus de compétitivité qui oriente les prix à la baisse. Cette tendance qui prédomine dans le monde économique « virtuel » est répercutée dans le monde économique réel. Le fait qu'il existe aujourd'hui plus de dix mille sites marchands sur Internet, à comparer avec les 5 500 vécépistes présents sur minitel, tend à prouver qu'Internet favorise la création de *business* en ligne, et les transactions commerciales en général.

D'ailleurs, Télécommerce, l'offre de France Télécom s'inscrit dans une relation commerciale de type *business to consumer* ou commerce de détail sur Internet. De même, le commerce électronique en ligne se développe très rapidement dans la relation commerciale de type *business to business* et pour cela, France Télécom développe des outils favorisant les transactions électroniques.

---

\* Président de France Télécom.

**Une des conclusions fortes de ce numéro de la *Revue d'économie financière* est que l'activité bancaire apparaît de plus en plus comme une activité de gestion de flux et d'informations, ce qui nécessite une redéfinition en profondeur des métiers, y compris des métiers bancaires et non bancaires. Partagez-vous cette analyse et quelles en sont les conséquences pour une grande entreprise comme la vôtre ?**

Le savoir-faire de chacun demeure et même s'enrichit, je pense qu'il y a surtout une manière nouvelle de les exercer. Notre relation avec le monde bancaire évolue de la même façon. Prenons un exemple : dans le cadre de l'offre Télécommerce, France Télécom s'est associé avec le Crédit Agricole, le Crédit Lyonnais et la BNP. Ce partenariat avec trois des plus grands établissements bancaires français a été développé dans le respect des compétences propres de chacun : France Télécom y apporte son expertise sur les aspects d'échanges commerciaux via Internet, nos partenaires apportent la leur sur les aspects bancaires, sans doute avec une approche plus ouverte et plus interactive.

**France Télécom a lancé une offre de télécommerce pour les entreprises. Quelle est votre analyse sur le développement du porte-monnaie électronique ? Envisagez-vous de développer ce type d'instruments ?**

182

Le porte-monnaie électronique est une solution de paiement à distance idéale : il permet le règlement de petites sommes, il autorise les petites transactions en restant une solution économique de paiement. Les banques sont favorables à un moyen standardisé de paiement mais rien n'existe en la matière.

Le porte-monnaie électronique a le mérite d'être un moyen universel de paiement, quelle que soit la devise utilisée. Une large diffusion d'un porte-monnaie électronique permettra d'accroître les facilités de paiement dans les publiphones et de simplifier la vie des clients de France Télécom. Enfin, le porte-monnaie électronique est susceptible de développer les usages et les transactions sur les réseaux de télécommunications. Cela peut sembler paradoxal pour un moyen de paiement réputé *off line* ! Mais n'oublions pas que la souplesse d'usage du porte-monnaie électronique devrait permettre un fort développement des achats de biens et services en ligne, sans parler des rechargements chez soi, ou dans les lieux publics, notamment dans les publiphones. Tout ceci intéresse évidemment France Télécom.

Ces raisons nous ont amené à participer activement aux principaux projets de déploiement nationaux de porte-monnaie électronique en France, en partenariat étroit avec de grands acteurs français. Nous avons ainsi décidé de rejoindre Modeus, comme actionnaire de la société de tête, aux côtés des cinq fondateurs RATP, SNCF, La Poste, la Société Générale et les Caisses d'Épargne.

Nous sommes également partenaires du projet Moneo, promu par la plupart des grandes banques françaises, pour permettre l'acceptation et le rechargement de leur carte dans nos terminaux, qu'il s'agisse des publiphones ou des portables. Ces deux projets partent d'approches différentes, qui nous paraissent très complémentaires et qui pourraient permettre d'instruire une convergence opportune à terme, sous l'égide de la communauté bancaire. Enfin, nous sommes également partenaires du projet Cybercom.

L'offre Télécommerce, quant à elle, va au-delà de la mise à disposition d'un porte-monnaie électronique. Cette plate-forme de gestion des transactions est une solution globale qui intègre à la fois un porte-monnaie électronique pour les acheteurs et la gestion externalisée des commandes pour les marchands.

**Le développement de la monnaie électronique suscite la crainte chez certains d'une « banalisation » de la fonction bancaire. Cette crainte vous paraît-elle justifiée ? Où se situe l'équilibre selon vous entre le souci d'accompagner le développement des échanges électroniques et le souci, légitime également, de sécurité des transactions ?**

Certains observateurs considèrent que les banques n'ont pas comme métier le traitement et la circulation des informations, ce qui leur apparaît être l'objet et la compétence mêmes des opérateurs de télécommunications, d'où la crainte que vous relatez. Or, beaucoup d'activités économiques pourraient se voir appliquer le même raisonnement.

Ce n'est pas parce que de nombreux secteurs, de la banque à la culture, en passant par les médias ou les loisirs, recourent de plus en plus aux télécommunications, qu'ils ont vocation à s'y dissoudre. Nous pensons au contraire que les télécommunications donnent une opportunité nouvelle à tous les secteurs économiques pour mieux effectuer leur métier de base et pour démultiplier les services offerts à leurs clients. C'est pour mieux explorer ensemble les potentialités offertes par les nouveaux outils de télécommunication que France Télécom travaille en partenariat avec les banques, et certainement pas pour se substituer à elles.